RÉSEAU PUBLIC

ARDÈCHE DRÔME NUMÉRIQUE

LA FIBRE POUR TOUS !

BOFFRES , LAMASTRE, ST BARTHELEMY GROZON

Communauté de Communes Pays de Lamastre

PR 1-35

15 Mars 2023

La mobilisation de toutes les collectivités

Une collaboration bi-départementale innovante !

Une politique ambitieuse d'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme

Une nouvelle ambition : La Fibre pour tous d'ici à 2025

- Une **ambition FTTH** pour des territoires parfois très ruraux avec une **priorité** aux territoires qui n'ont pas ou peu de débit.
- Un grand projet de **solidarité territoriale** basé sur la péréquation autour d'un coût péréqué de 1500 € par ligne
- 97 % des foyers et entreprises desservis d'ici 2025 : 311 000 lignes à construire pour plus de **460 M€ de budget**
- **Le plus grand chantier** d'infrastructures sur nos territoires depuis l'arrivée du téléphone
- Le plus important projet de réseau d'initiative publique soutenu par l'Etat avec **146 800 000 €**

Le financement

Participation à l'investissement d'ADTIM FTTH

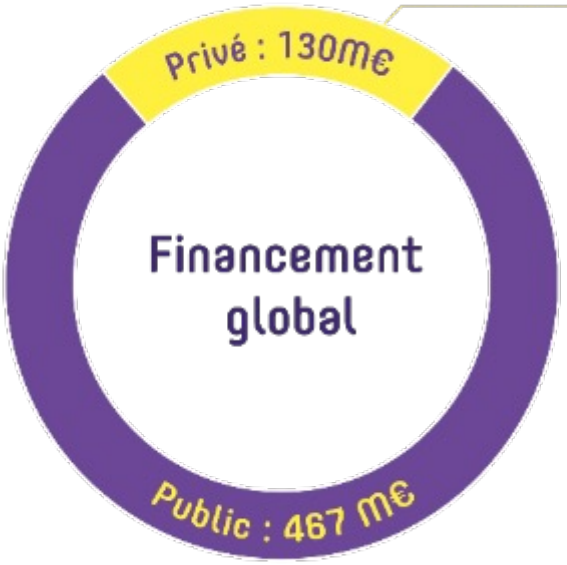

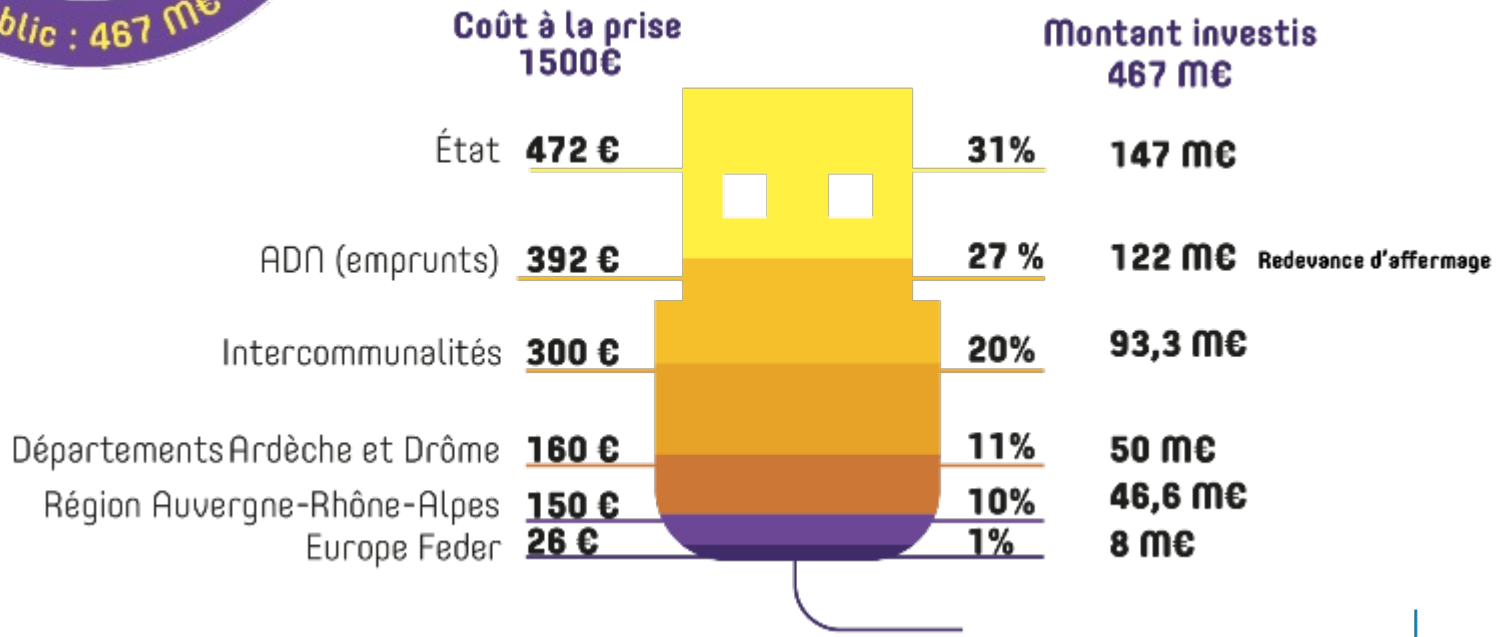

1 Le projet *Fibre pour tous*

Qui fait quoi ?

Le maître d'ouvrage

1. Responsable de la conception et de la construction de l'infrastructure
   - Locaux techniques
   - Réseau de desserte
2. Contrôle l'activité de l'exploitant et la qualité du service public

Marché de travaux

Groupement d'entreprises

ADTiM FTTH — L'exploitant

Délégation de service public 2018 - 2036

1. Commercialise le réseau auprès des opérateurs
2. Effectue les travaux de raccordement chez les utilisateurs et déploie le réseau dans les immeubles et lotissements privés
3. Assure la maintenance du réseau

Les opérateurs

1. Louent le réseau auprès de l'exploitant
2. Proposent des offres aux utilisateurs
3. Effectuent les travaux de raccordement chez les utilisateurs

L'utilisateur final

1. Souscrit un abonnement auprès d'un opérateur
2. Profite de la fibre

Le local technique, un prérequis indispensable au déploiement du réseau de fibre optique

- **Où ?**
  - **1 NRO à COLOMBIER LE JEUNE**
  - **Pourquoi ?**
  - Permettre aux opérateurs d'installer leurs équipements
  - Accueillir l'ensemble des câbles de fibres optiques des futurs abonnés

- **Qui construit ?**

MAÎTRISE D'OUVRAGE
SYNDICAT MIXTE ADN

CHEF DE PROJET ADN
Christophe DUPUY - cdupuy@sm-adn.fr

ASSISTANTE PÔLE FTTH
Emmanuelle HEBERT
04 82 30 40 23 - ehebert@sm-adn.fr

ÉTUDES MAÎTRISE D'ŒUVRE
MISSION COMPLÈTE
GROUPEMENT BETREC
(LOT 1 ET 2)
GROUPEMENT IBSE
(LOT 3 ET 4)

TRAVAUX (LOT 1A)
LOT 1 : TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
LOT 2 : GROS OEUVRE, FAÇADE, ÉTANCHÉITÉ, COUVERTURE
LOT 3 : PLÂTRERIE, PEINTURE INTÉRIEURE
LOT 4 : AMÉNAGEMENT TECHNIQUE INTÉRIEURE
LOT 5 : PORTES ET SERRURES

CONTRÔLE TECHNIQUE
BUREAU VÉRITAS

La construction du réseau public de fibre optique

MAÎTRISE D'OUVRAGE
SYNDICAT MIXTE ADN

CHEF DE PROJET ADN
Jean-Benoît DUFAUD - jbdufaud@sm-adn.fr

ÉTUDES
MAITRISE D'OEUVRE ADN

CHARGÉ DE DÉPLOIEMENT ADN
Grégory ALBERTINO - galbertino@sm-adn.fr

TRAVAUX (LOT 1)

RÉALISATION DES TRAVAUX

GROUPEMENT
AXIONE / BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES

CHEF DE PROJET
Rabah GUERTIT
r.guertit@axione.fr

MAITRISE D'OEUVRE EXECUTION

GROUPEMENT
ATR / CABINET MERLIN / SUDALYS

COORDINATEUR SECURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS)

APAVE SUD EUROPE SAS - AGENCE BGC ALPES - VALENCE
adn.bgc.alpes@apave.com - 04 75 82 16 50

2 Le groupement Axione / Bouygues Energies et Services

2 – Le groupement Axione / Bouygues Energies et Services

Des acteurs de premier plan

- Bouygues Energies et Services, filiale à 100% du groupe Bouygues
- Axione, filiale à 51% de Bouygues Energies et Services et 49% de Vauban Infrastructure Partners
- Axione est un acteur global d'infrastructures de télécommunications au service des collectivités territoriales, des opérateurs et des équipementiers
- Présence sur l'ensemble du territoire et en Drôme/Ardèche depuis plus de 10 ans

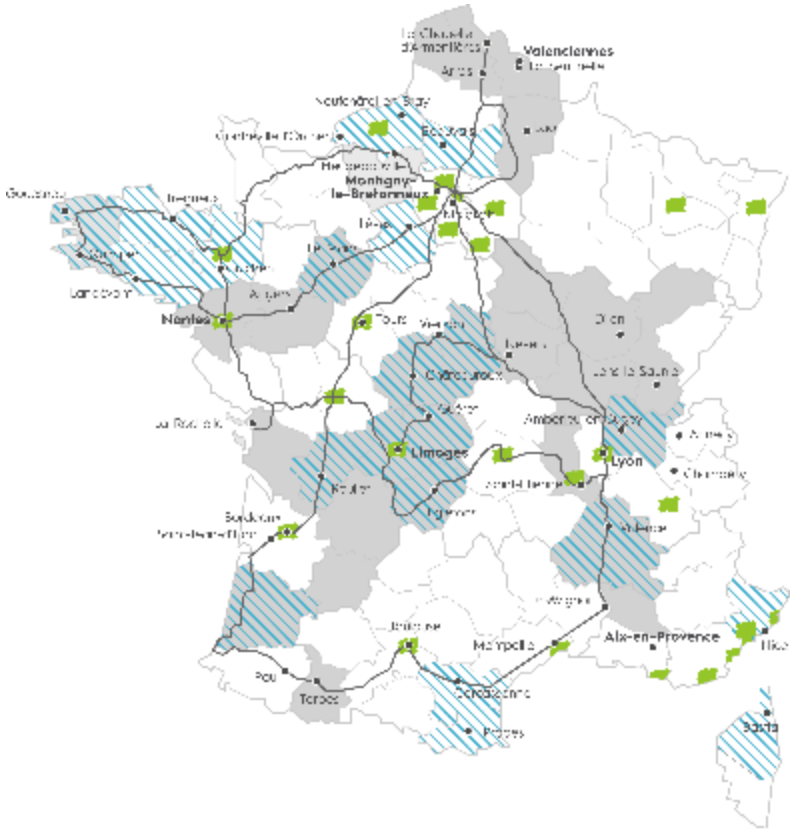

2 – Axione mandataire

+ de 2 900 collaborateurs

25 réseaux d'initiative publique

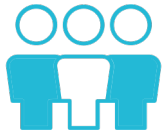

+ de **170 opérateurs**

500 M€ de chiffre d'affaires consolidé

6 000 000 prises FTTH contractualisées

+ de **6 500 communes** déjà desservies en très haut débit

Un ancrage local

- 2 implantations dédiées au projet en Drôme/Ardèche à Valence et Malataverne.
- Une équipe dédiée de 60 collaborateurs répartis sur les différents sites, au plus proche des chantiers pour en assurer le pilotage
- Un bureau d'étude spécifique de 80 collaborateurs

Agence Valence

76 Avenue de Marseille

26000 VALENCE

Agence de Malataverne

ZI La Combelière
595 chemin de la Roche du Guide

26780 MALATAVERNE

3 Le déploiement du réseau public ADN

3 – Le déploiement du réseau public ADN

Etape 1 : Les Etudes de déploiement

	RELEVES TERRAINS	PRÉ-INGÉNIERIE	PIQUETAGE + ÉTUDES AERO SOUTERRAINES	ETUDES D'OPTIMALITÉ	ETUDES D'EXÉCUTION
Livrable	**DOSSIER ADRESSAGE + ADDUCTABILITÉ**	**DOSSIER DE PRÉ-INGÉNIERIE**	**DOSSIER DE PIQUETAGE + DOSSIER D'ÉTUDES** (Enedis + Orange)	**DOSSIER DEO**	**DOSSIER D'EXE**
Contenu du livrable	• Relevés boites aux lettres • Typologie de raccordement finale de chaque foyer	• Etudes de l'architecture du réseau • Découpage des poches en ZAPM • Positionnement des PBO	• Identification et relevés des infrastructures mobilisables • Aiguillage des fourreaux • Relevés et calculs de charge des supports aériens • Identification des travaux à réaliser	• Validation du périmètre de déploiement et de l'ingénierie finale • Validation du budget de déploiement	• Plans d'exécution détaillés • Etudes de fibrage

Démarrage

Demandes d'autorisations aux gestionnaires de voiries et réseaux

Conventionnement des parcelles privées pour le passage de la fibre

Fin

3 – Le déploiement du réseau public ADN

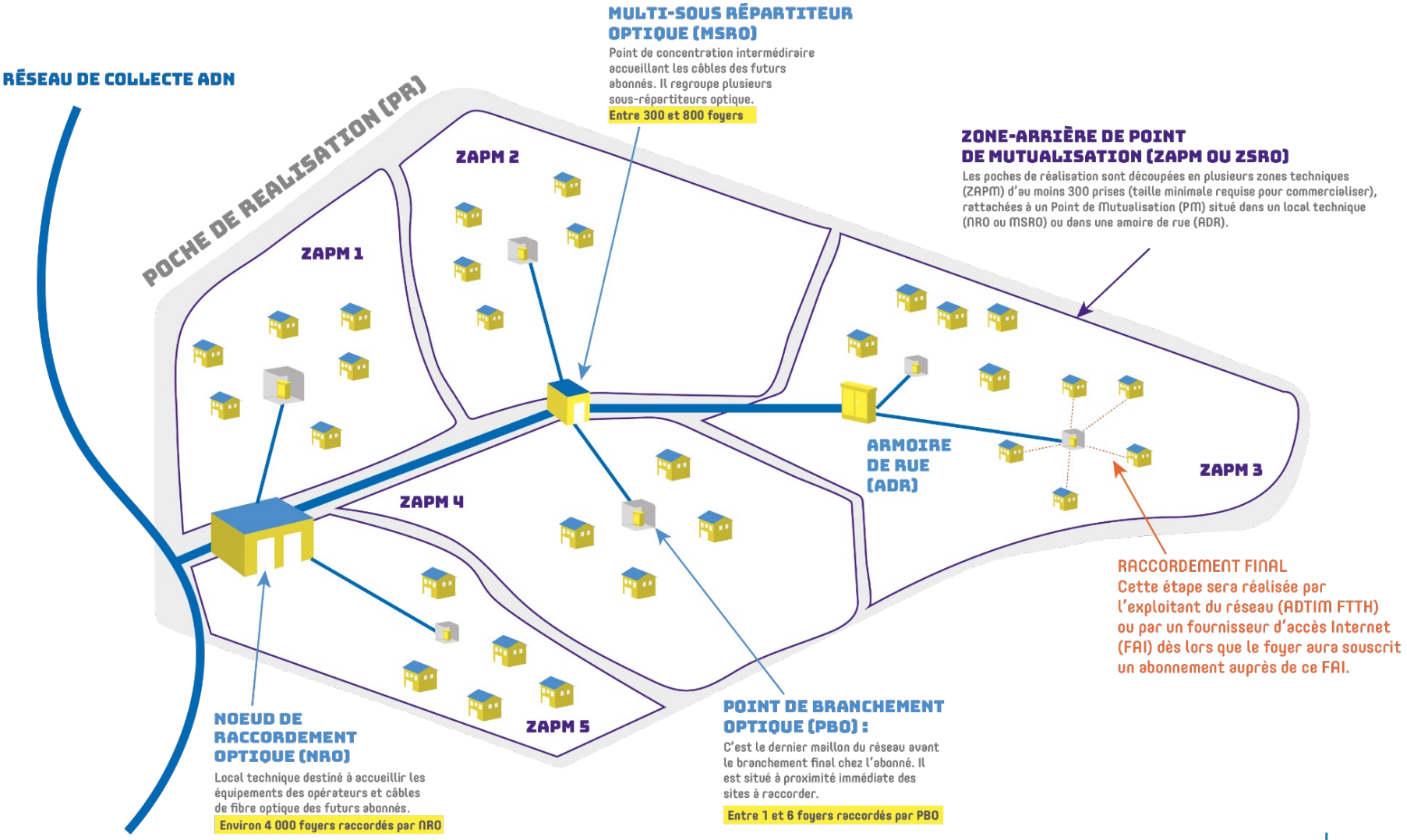

3 – Le déploiement du réseau public ADN

Poche de réalisation
Zone d'études

Saint-Barthélémy-Grozon
(PR 1-35)

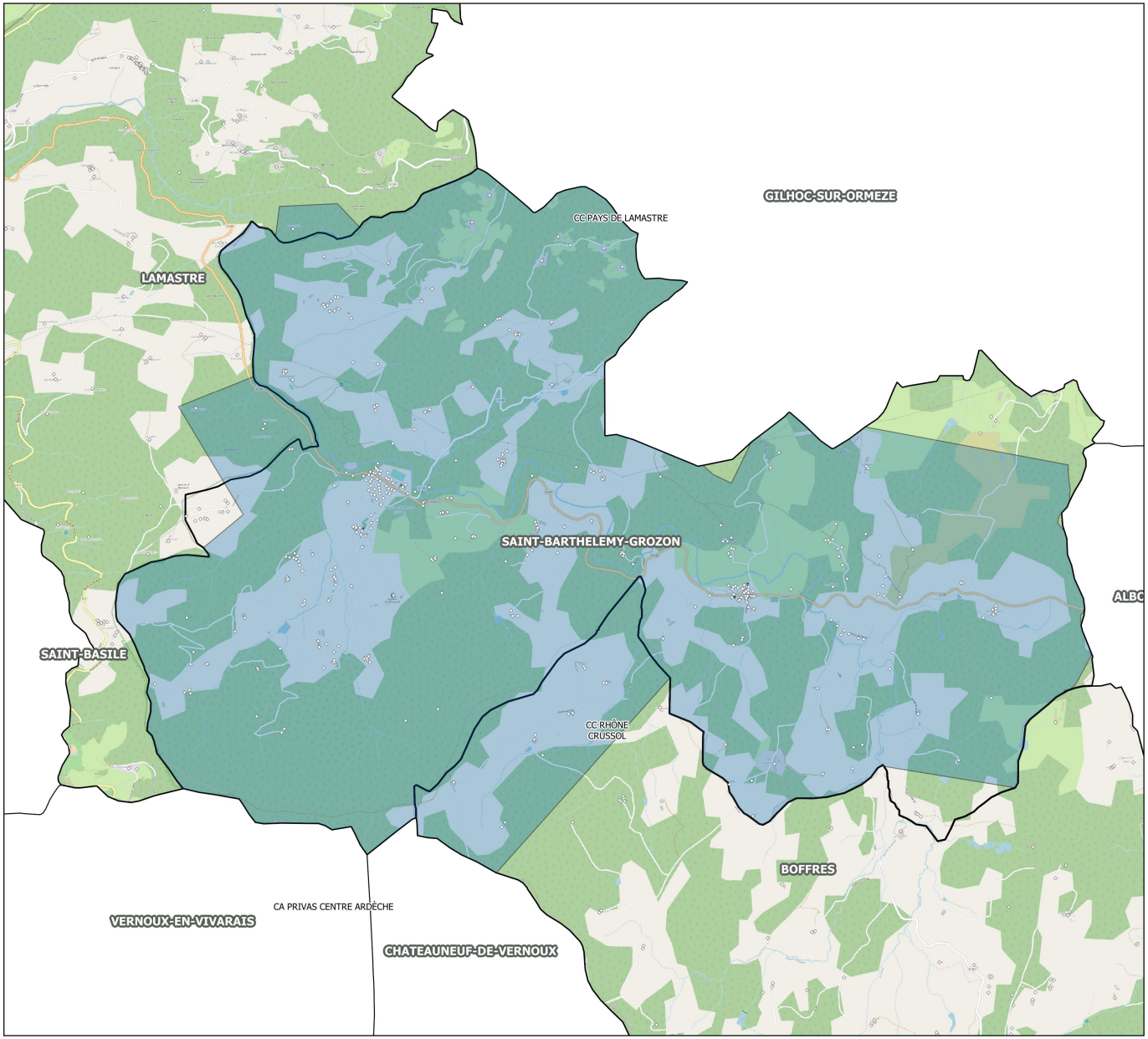

Foyers

communes

Communes

Périmètre en cours d'études

RÉSEAU PUBLIC
ardèche drôme numérique

Janvier 2023

3 – Les études à réaliser

- Estimation du nombre de lignes à desservir

	BOFFRES	LAMASTRE	ST BARTHELEMY GROZON	TOTAL
Périmètre communal étudié				
Individuel	13	6	381	398
Collectif	-	-	57	59
Total	13	6	438	457

- Les infrastructures à étudier

  Linéaire d'infrastructure hors raccordement final

	TOTAL (km)	
ADN Existant	11	18
Orange	4,5	
ADN à créer	2,5	
Aérien basse tension	21	46
Aérien Orange	25	

Total	64

3 – Pourquoi ADN implante de nouveaux poteaux * ?

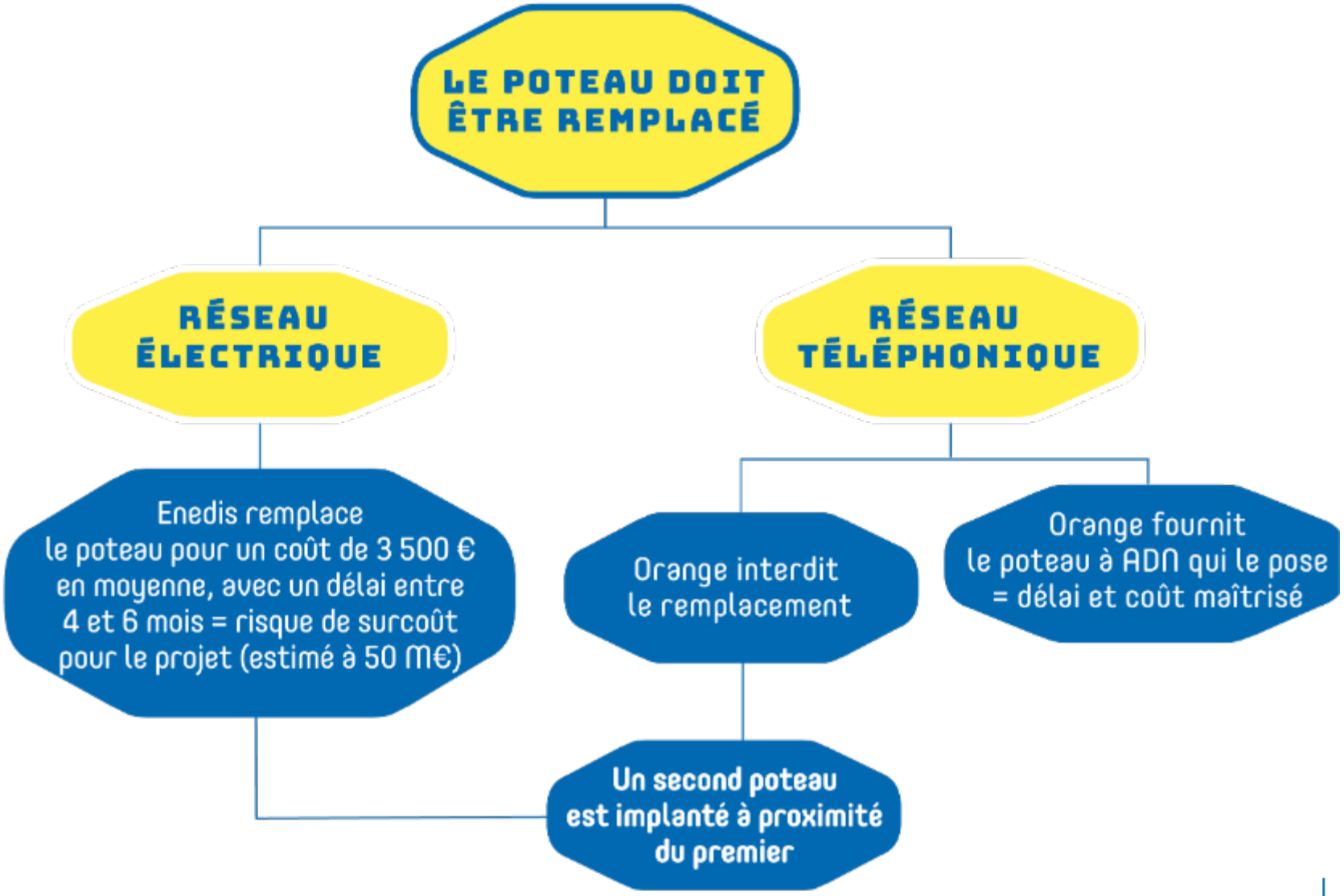

* lorsqu'un poteau est déjà installé

Exemples de déploiement sur réseau télécom

Poteau télécom composite

Poteau télécom bois

Poteau télécom métal

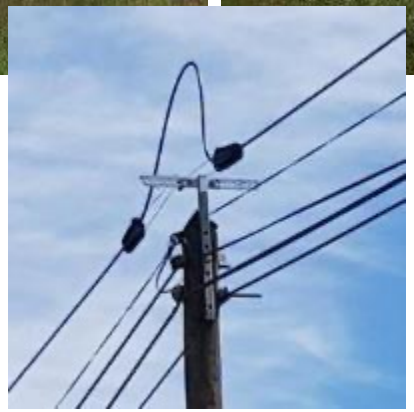

Exemples de déploiement sur réseau électrique

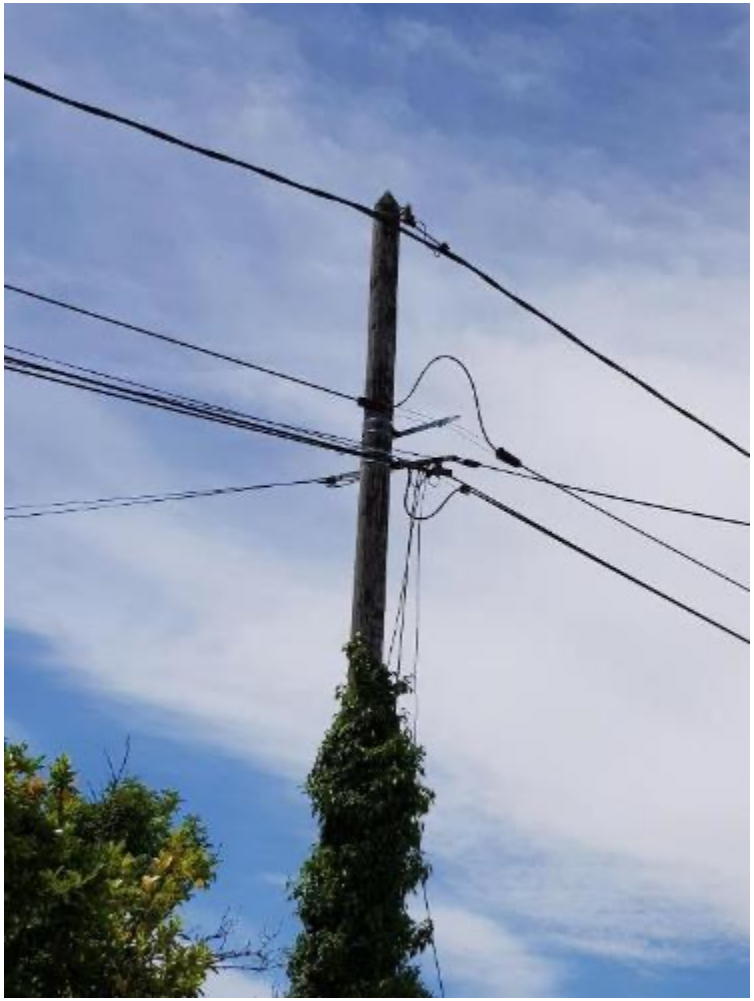

Exemples de doublement de poteau électrique

Exemples de création de nouvelle ligne

3– Le déploiement du réseau public ADN

La planification du déploiement

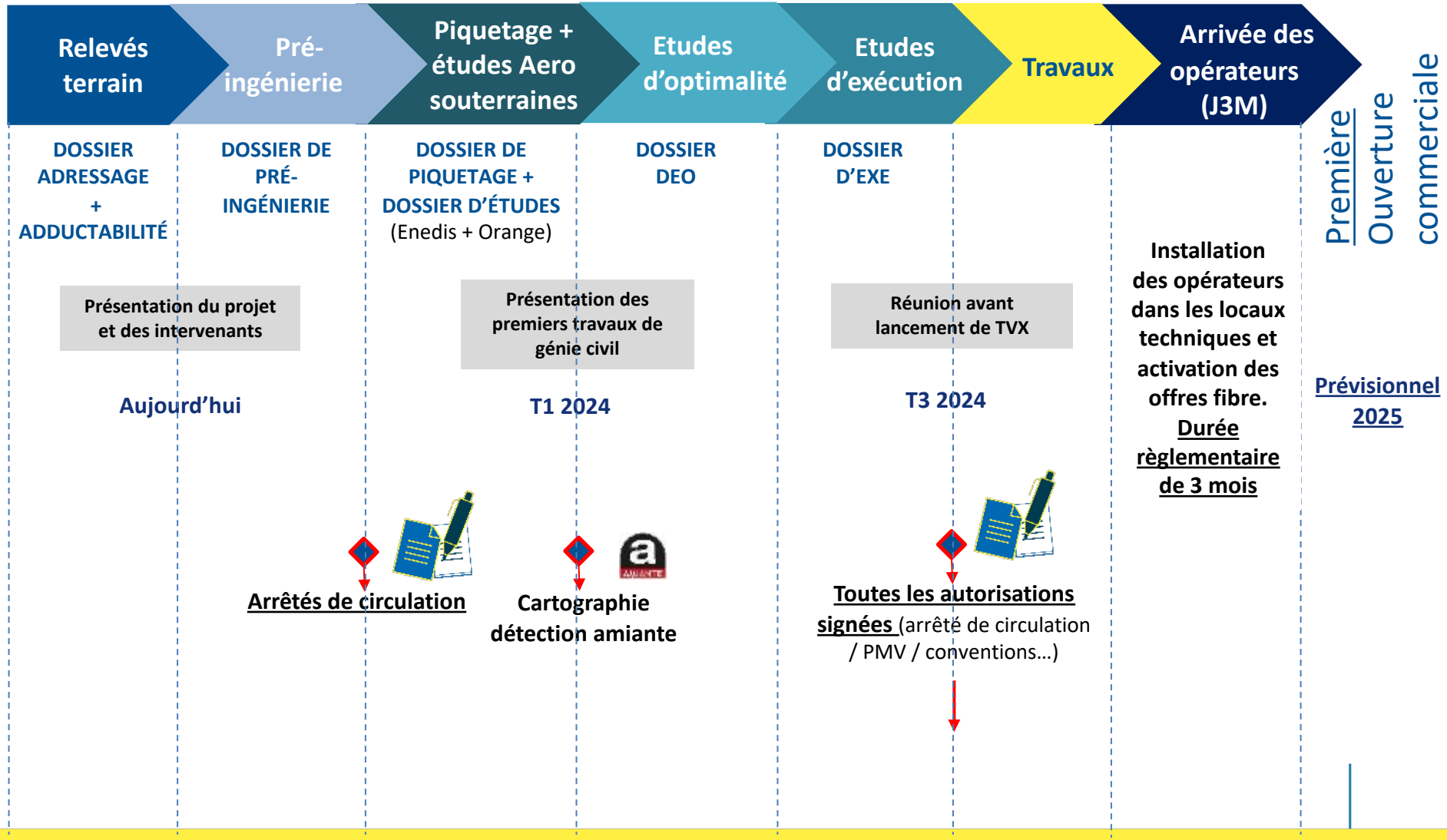

3 – La relation avec Axione

Une collaboration de premier plan et à toutes les étapes

- Interlocuteur mairie privilégié ? Correspondant adressage et ADN MAP ?
- Mise à jour des adresses (détails ci-après en partie 4) et confirmation des projets d'extensions (PLU, etc…)
- Partage d'informations sur les projets d'enfouissements, effacements et renforcements
- Partage d'informations relatif au conventionnement
- Demande de permissions de voiries, clarification des gestionnaires de voirie
- Envoi de DT/DICT, gestionnaire réseaux assainissement et éclairage public ?
- Arrêtés de circulation (pour nous et nos sous-traitants)
- Possibilité d'installation de base de vie et espaces de stockages sécurisés

Coordinateur de travaux disponible à tout moment et pour toutes questions

4 La nécessaire mobilisation des communes

4 – La nécessaire mobilisation des communes

Adressage des communes

L'ADRESSAGE, C'EST QUOI ?

- Un numéro de voie
- Un type de voie
- Un nom de voie

Chaque point à raccorder doit avoir une adresse complète

A QUOI ÇA SERT ?

- Obtenir un identifiant unique : l'HEXACLE (identifiant de la base SNA de LA POSTE)
- Identifier précisément les logements à raccorder

4 – La nécessaire mobilisation des communes

ADN MAP : correction et complément de la base adresse

COMMENT ÇA MARCHE ?

- *AXIONE vous contactera dès l'ouverture de l'accès à l'outil*
- *Objectif : compléter les adresses incomplètes – apporter les corrections nécessaires*

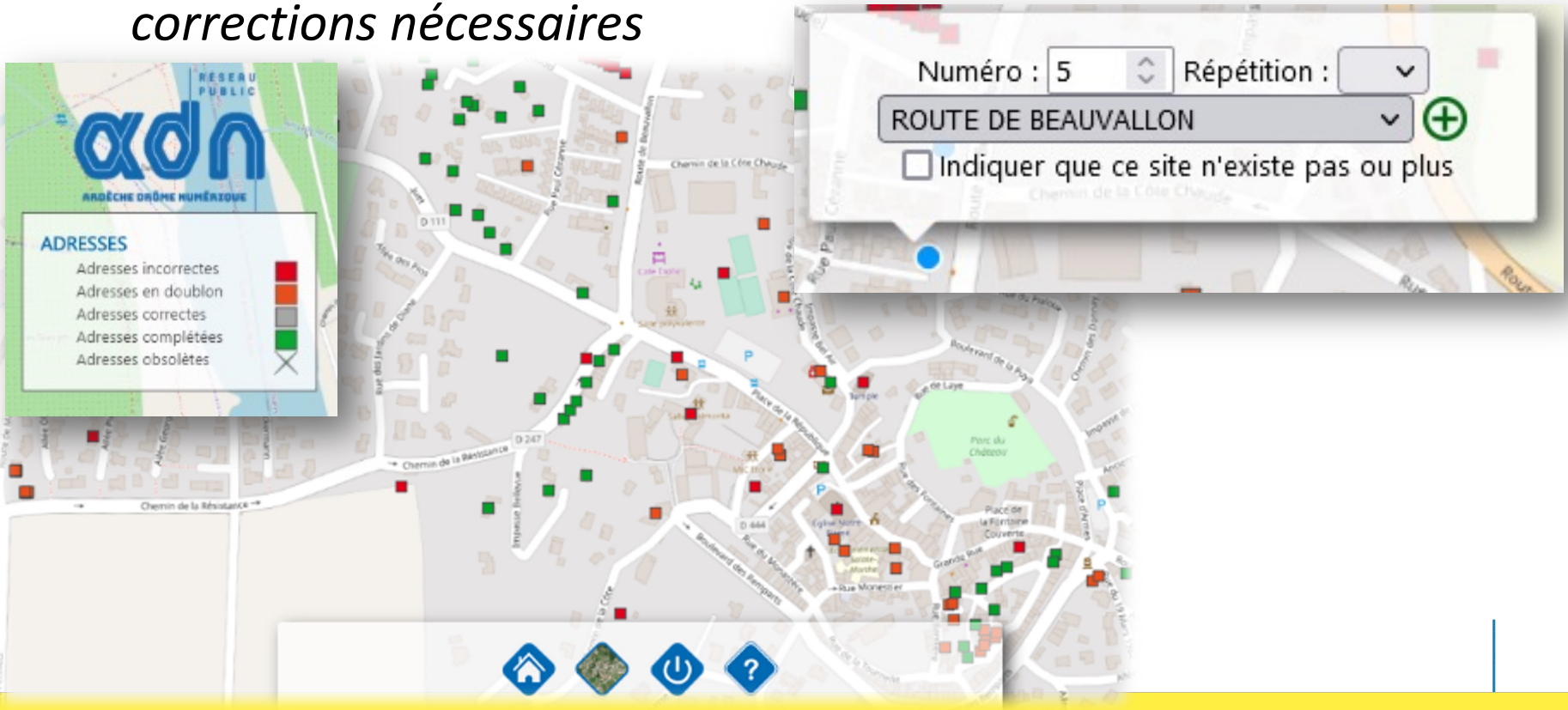

4 – La nécessaire mobilisation des communes

Le conventionnement

Plusieurs types de convention existent :

- Conventions de passage sur des parcelles privées, avec des particuliers
  - > Gérées par le groupement d'entreprises en charge du déploiement Axione / Bouygues Energies et Services, dès la phase études

- Conventions pour le déploiement dans les immeubles collectifs, les lotissements privés et sur les façades, avec des bailleurs sociaux et des syndics de copropriétés
  - > Gérées directement par l'exploitant du réseau, ADTIM FTTH

Convention de passage des parcelles privées

Pourquoi ?

Permettre à ADN de déployer le réseau lorsque la fibre doit passer sur des infrastructures situées sur le domaine privé ou en façade des habitations

Les différents cas

Côté particuliers

Pour installer la fibre sur des poteaux existants d'Orange ou d'Enedis (servitude ou droit de passage existant)

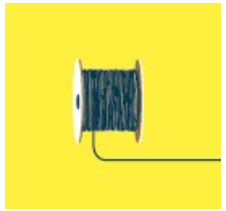

Pour réaliser des travaux sur la parcelle (nouveaux tracés souterrains ou implantation de poteaux)

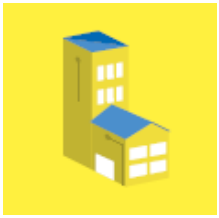

Pour installer un boitier en façade des habitations

Côté collectivités

- **Pour déployer la fibre sur les supports de l'éclairage public ou dans les fourreaux et chambres télécoms appartenant à la collectivité**

Le déploiement en façade

4 – La nécessaire mobilisation des communes

Convention de passage des parcelles privées

- **Les risques**

Suspension du déploiement dans l'attente de la signature de la convention

Surcoût pour le projet (recherche d'une solution alternative)

Impossibilité de déployer la fibre sur une partie de la commune (notamment les foyers situés en aval de la parcelle bloquante)

- **Aidez-nous dans la relation avec vos administrés** pour solutionner les refus de conventionnement avec des propriétaires privés concernés

En cas de refus du propriétaire, vous pourrez être sollicité pour mettre en place une servitude de passage

Le conventionnement des immeubles et lotissements géré par ADTIM FTTH

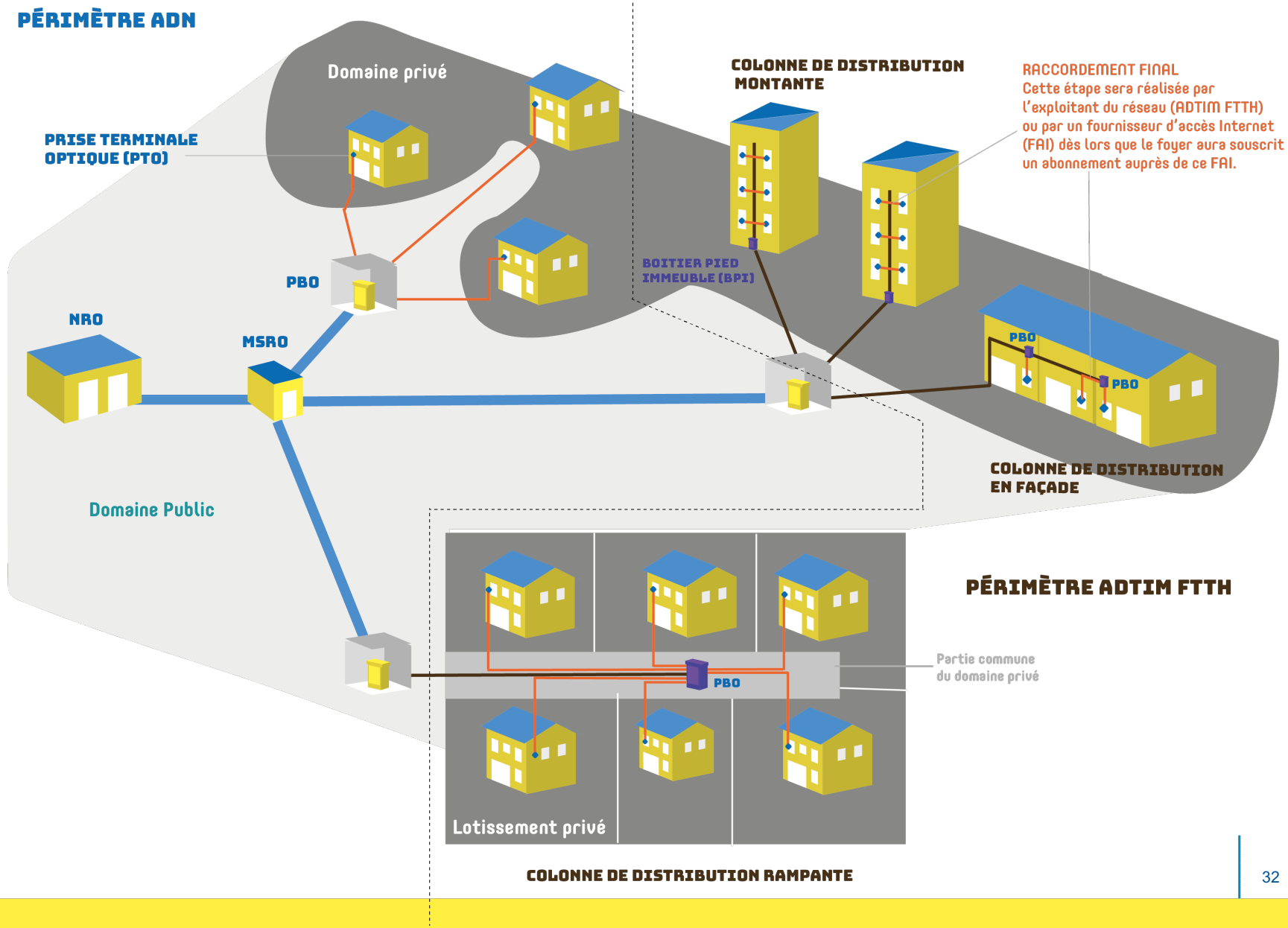

4 – La nécessaire mobilisation des communes

Le conventionnement des immeubles et lotissements privés et certains bâtiments équipés en façade

- **Pourquoi conventionner ?**
  Autorisation nécessaire des propriétaires, syndics de propriété ou bailleur social pour réaliser les travaux

- **Quand ?** Dès le lancement des études sur la poche de déploiement

VOTRE CONTACT
Amandine PAULANDRE
04 82 48 00 12 convention.fibre2607@axione.fr

4- La nécessaire mobilisation des communes

L’élagage à proximité des réseaux

- **Pourquoi ?**

ADN réutilise pour 65% des linéaires les infrastructures aériennes existantes : réseau téléphoniques et électriques

Assurer la pérennité du réseau

- **A la charge de qui ?**
  - Sur le domaine privé et public : à la charge et aux frais du propriétaire ou de l’occupant
- **Position d’ADN?**
  - ADN pourra réaliser à ses frais, dans une certaine mesure l’élagage, en amont des travaux de tirage de fibre.

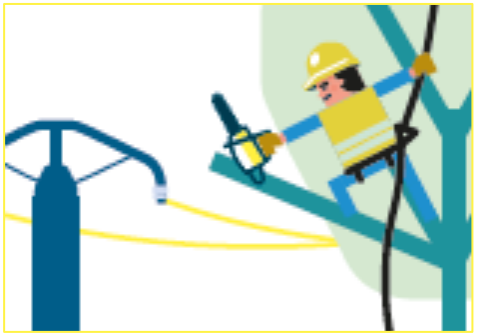

L’absence d’élagage fragilise les réseaux existants

Ex : épisode neigeux du 14/11/2019

- **Les risques**

Certains tronçons risquent d’être écartés du déploiement

Surcoût pour le projet

Retard de déploiement

4- La nécessaire mobilisation des communes

L’élagage à proximité des réseaux

RÉSEAU AÉRIEN

Elagage, abbatage, débroussaillage. Il doit permettre de tirer le cable sous la ligne, et ensuite de l’armer sur les poteaux.

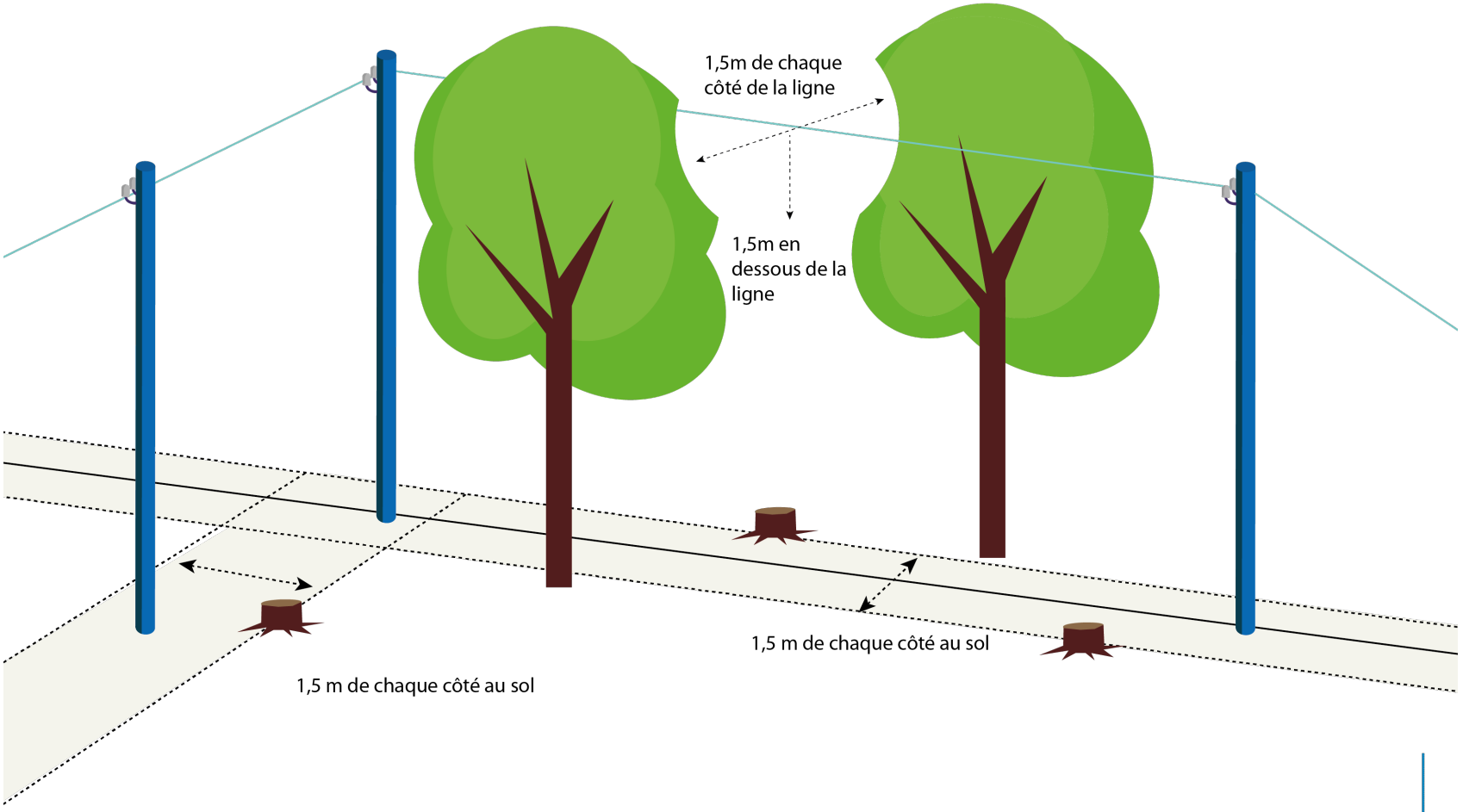

5 La communication en direction des administrés

Pour connaître l'avancement du déploiement

A quand la fibre chez moi ?

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

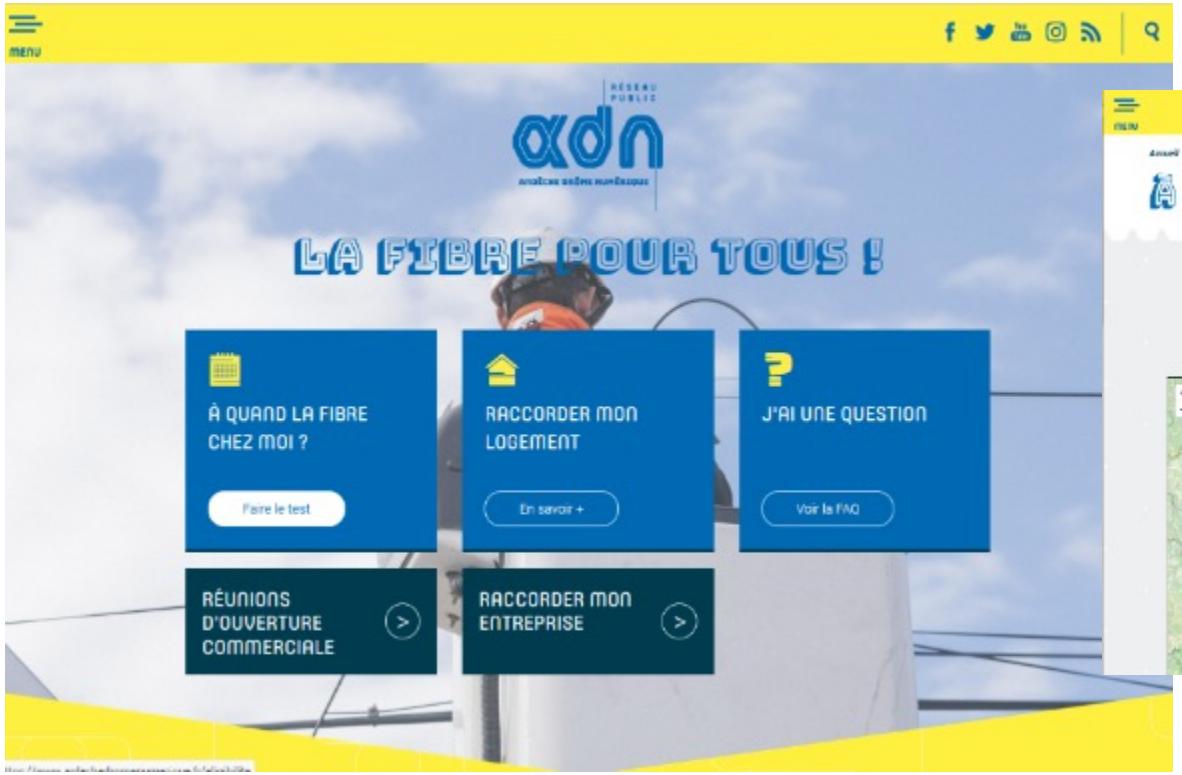

Suivez aussi l'actualité d'ADN sur

ardechedromenumerique @adn0726 @adn0726

6 A retenir

Ce qu'il faut retenir

- Adressage non réalisé = des lignes non commercialisables
- ADN map incomplet = dimensionnement du réseau ne tenant pas compte des évolutions sur votre commune (nouvelle ZA, nouveau lotissement…)
- ADN à besoin de vous pour :
  - Obtenir les arrêtés de circulation pour pouvoir effecteur les relevés des infrastructures
  - Obtenir les autorisations (arrêtés de circulation, PMV, conventions) avant le démarrage des travaux
  - Nous fournir les cartographies de détection amiante de votre commune
  - Nous aider dans la relation avec les administrés pour solutionner les refus de conventionnement
- Les risques :
  - des foyers inéligibles à la fibre optique en phase commercialisation
  - une partie de votre commune non déployée

Prochains rendez vous

Présentation des premiers éléments de génie-civil

ORDRE DU JOUR

- Retour sur les problèmes rencontrés lors des relevés initiaux
- Présentation des premiers tronçons de GC identifiés
- Avancement des relevés en cours et conventionnement
- Présentation du découpage ZAPM
- Point sur l'élagage

Rendez vous pris individuellement par Axione avec chaque gestionnaire de voirie
Lors de cette réunion, ADN sera représenté par son Maitre d'oeuvre

VOS CONTACTS

Pour tous sujets techniques
(questions techniques, projets d'enfouissement, travaux programmés…)

Votre coordinateur travaux

CHEIKH Hamza
h.cheikh.ext@axione.fr
07 85 39 09 10

Pour les arrêtés de circulation, permission de voirie, adressage…

Votre assistante technique

Doriane ESCOT
d.escot@axione.fr
07 61 99 92 05

Pour les conventionnements et les servitudes de passage

Votre référent conventionnement privé

QUEVAL Arthur
a.queval.ext@axione.fr
convention.adn@axione.fr
07 63 16 80 80

Votre référente conventionnement d'immeubles ou lotissements

Amandine PAULANDRE
convention.fibre2607@axione.fr
04 82 48 00 12

Pour tous sujets de communication

Le service communication d'ADN

communication@sm-adn.fr
04 82 30 40 03

Escalade auprès du chef de projet

Axione / Bouygues Energies et Services

Rabah GUERTIT- r.guertit@axione.fr – 06 98 73 46 61

ADN

Jean Benoit Dufaud – jbdufaud@sm-adn.fr – 04 82 30 40 20

RÉSEAU PUBLIC

adn

ARDÈCHE DRÔME NUMÉRIQUE

Merci de votre attention

www.ardechedromenumerique.fr

ardechedromenumerique

adn0726

adn0726